



# FORMATION



## DURÉE

1,5 jours (10 heures)

## DATES

4 et 5 novembre 2019

## LIEU

Nantes

## TARIF

Adhérents : 600€ HT

Non-adhérents : 750€ HT

## PUBLIC VISÉ

Elus et services des collectivités territoriales (communes, EPCI, départements, régions). Tous niveaux confondus.

## Organiser et animer un processus de concertation avec les acteurs du territoire

La concertation a pour objectif de rassembler les acteurs d'un territoire dans leur diversité (y compris les habitants) autour de politiques ou de projets à coconstruire et/ou à partager.

Les finalités d'un tel processus sont diverses : établir une culture territoriale commune, améliorer la qualité et la forme d'un projet, optimiser sa mise en œuvre, déminer des situations de blocage,... Elles varient selon les contextes et les ambitions.

Quels sont prérequis à toute démarche de concertation ? Quelles questions se poser et comment planifier un processus complet ? Quels méthodes et outils employer pour réussir l'association des acteurs locaux ? Quelle posture pour l'animateur ? Quelle différence avec la facilitation de groupe ?

Cette formation met l'accent sur les retours d'expériences, les bonnes questions à se poser et les outils pratiques.



### Objectifs et compétences visés

- Comprendre **les fondamentaux d'une stratégie de concertation réussie** (objectif, contexte, jeu d'acteurs, planification d'une démarche)
- **Découvrir, expérimenter et vivre des méthodes, des outils d'animation de réunion** et de temps d'intelligence collective
- **Savoir choisir quelle(s) méthode(s) employer** selon le contexte, les projets, les ambitions et le(s) public(s) à associer (en interne à la collectivité, partenaires/socio-professionnels, habitants...)
- Maîtriser **les clés d'une réunion participative productive et conviviale**
- Appréhender **les compétences et la posture nécessaire** pour tout animateur/facilitateur de dispositif participatif



## → Programme de la formation

### 1. La mise en place d'une stratégie de concertation

- Les fondamentaux : objectifs et principes de la concertation, pourquoi mobiliser.
- La conception d'une stratégie de concertation (planification de la démarche participative) : analyse de contexte, analyse du jeu d'acteurs et des parties prenantes, questions à se poser avant tout processus participatif, qui et comment mobiliser.

### 2. La découverte et la mise en place de méthodes d'animation

- Un panel d'outils et de techniques suivant les objectifs (réagir à une présentation, co-produire, co-décider) et les étapes (ex. diagnostic et enjeux, prospective, plans d'actions).
- Démonstration et mise en application de méthodes incontournables (ex. world café, méta-plan, back casting...) et plus ludiques/créatives (ex. débat mouvant, chapeaux de bono, bocal à poisson, méthode d'idéation, jeux de rôle...)\*.
- Les différents temps d'une réunion : brise-glace, atelier (phase d'ouverture / zones de turbulence, idées consensuelles), conclusion/debrief.

\* Entre 2 et 4 techniques testées selon le nombre et les attentes des participants. Des thématiques seront définies avec les participants pour faire de ces séquences de démonstration un partage productif.

### 3. Focus sur l'animation de réunion et la facilitation de groupe

- Les étapes indispensables pour une facilitation réussie.
- Posture d'animateur et techniques de facilitation de groupe.

## → Les plus

### + « La preuve par l'exemple »

Le Comité 21 accompagne depuis plus de 20 ans des centaines de structures dans des démarches de développement durable avec la création d'outils et la publication de guides. La richesse des témoignages et illustration apporte de la pertinence aux apports théoriques.

+ **Formation-action** mêlant apports théoriques et exercices de mise en situation (quizz, cas pratiques, ateliers) pour permettre aux participants d'être actifs et d'appliquer le contenu de la formation à leurs préoccupations.

+ **Support de formation** détaillant les étapes méthodologiques et les illustrations.



Concevoir et animer une démarche territoriale de développement durable

**CARNET DE BORD DE LA FORMATION**

20 et 21 juin 2018  
Cité des associations, Angers

Comité 21  
1<sup>er</sup> réseau d'acteurs du développement durable  
www.comite21.org



## Formateur : ALEXANDRE PLEURDEAU

Chargé de mission Territoires durables au Comité 21 Grand Ouest



Alexandre accompagne depuis plusieurs années des collectivités de toute taille et des acteurs publics dans la définition et la mise en œuvre de politiques de développement durable (projets de territoire, Agenda 21, plans climat, démarches de transitions énergétiques...). Aujourd'hui, il contribue aussi au pilotage de « la Bulle : lieu d'innovations durables » axée sur les nouvelles techniques d'animation et de concertation.

Il partage aujourd'hui son expertise sur toutes les phases de conduite d'un projet de territoire durable, de la réalisation du diagnostic initial à l'étape de concertation pour aboutir à des plans d'actions co-construits.

---

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT

T. 02 28 20 60 82

Mail. [pleurdeau@comite21.org](mailto:pleurdeau@comite21.org)

---



### Une qualité certifiée

Le Comité 21 s'engage à offrir des prestations de qualité, adaptées aux besoins de chacun. Il s'appuie sur des consultants-formateurs dont l'expertise est largement reconnue, et régulièrement validée. Les formations qu'il propose s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. L'acquisition des compétences est suivie à travers plusieurs temps d'évaluation des stagiaires, pendant et après la formation.

Toutes les formations du Comité 21 sont validées par Datadock, la plateforme de référencement commune à l'ensemble des financeurs.



Datadock



**Comité 21 Grand Ouest**  
3, Bd de la Loire  
44200 Nantes  
Tél. : 02 28 20 60 80  
[grandouest@comite21.org](mailto:grandouest@comite21.org)

[www.comite21grandouest.org](http://www.comite21grandouest.org)





# Formation : bulletin d'inscription

## L'ORGANISATION

Raison sociale :  
N° TVA intracommunautaire :  
N° de SIRET :  
Adresse (société) :  
Code postal / ville :  
Nom et prénom de la personne en charge de la formation :  
Ligne directe : E-mail :

## LE(S) PARTICIPANT(S)

Nom : Prénom :  
Ligne directe : E-Mail :  
Fonction :

## LA FORMATION

Intitulé du stage choisi : Organiser et animer un processus de concertation avec les acteurs du territoire

Date : 4 et 5 novembre 2019

PRIX en € HT (+ TVA au taux en vigueur) : 750 € HT (non adhérent)

600 € HT (adhérent)

Adhérent de :

## RÈGLEMENT

### A. Par l'entreprise

1. Joindre un Kbis, un RIB et un chèque de 50 % du montant TTC avec ce bulletin
2. Joindre le solde 5 jours ouvrés avant le premier jour de la formation.

### B. Par l'OPCA

Dans le cas d'une prise en charge par un OPCA nous vous demandons de joindre au bulletin d'inscription

- un chèque de garantie du montant TTC de la formation. Ce chèque vous sera retourné dès règlement par cet organisme.

- une convention de formation professionnelle, établie en deux exemplaires, est systématiquement envoyée avec la confirmation.

L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du bulletin d'inscription et de l'acompte ou du chèque de caution.

Le Comité 21 se réserve le droit de refuser un stagiaire n'ayant pas réglé la totalité de son stage avant la formation.

Dans le cas d'une annulation ou d'un report par le client, les conditions sont les suivantes :

- Toute annulation d'inscription ou report doit être signalé par téléphone et confirmé par écrit.
- Une annulation ou un report intervenant 6 jours ouvrés ou plus avant le début de la formation n'impliquera aucun frais.
- Une annulation ou un report intervenant moins de 6 jours ouvrés avant le début de la formation donnera lieu à une facturation égale à 50 % du montant du stage à titre d'indemnité forfaitaire.
- Une formation annulée le jour même du stage sera due intégralement à titre d'indemnité forfaitaire.
- Toute formation commencée sera due intégralement.

À retourner à Comité 21 Grand Ouest : Antoine Charlot – 3 boulevard de la Loire – 44200 Nantes

Email: [charlot@comite21.org](mailto:charlot@comite21.org)

Date :

Cachet de l'entreprise :

Nom et fonction du signataire autorisé :